

Syndicat Mixte RIVAGE

Évaluation environnementale du SAGE de l'étang de Salses- Leucate

Commission Locale de l'Eau

du 15 février 2013

Démarche d'évaluation environnementale

❖ La réglementation

Directive n° 2001/42/CE ► art. R.122-20 du Code de l'Env.

« ... assurer un niveau élevé de protection de l'environnement et contribuer à l'intégration de considérations environnementales dans l'élaboration et l'adoption de plans et programmes en vue de promouvoir un développement durable. »

Objectifs de l'évaluation environnementale

- Doit permettre la **prise en compte des préoccupations environnementales le plus en amont possible** dans le processus d'élaboration du document de planification.
- Constitue une **opportunité d'amélioration du programme** au regard des exigences de protection de l'environnement.
- Constitue également, au travers du **rapport environnemental**, un **outil de communication** vis-à-vis de l'ensemble des partenaires et acteurs du programme en permettant de justifier et retracer les choix opérés pendant l'élaboration du programme, d'éclairer l'avis de l'autorité autorité environnementale sur le programme, d'organiser l'information et la consultation du public.

Démarche d'évaluation environnementale

❖ Le rapport environnemental :

- ✓ Chapitre I : présentation résumée des objectifs du plan ou du document, de son contenu et, s'il y a lieu, de son articulation avec d'autres plans et documents
- ✓ Chapitre II : analyse de l'état initial de l'environnement et des perspectives de son évolution
- ✓ Chapitre III : solutions de substitution raisonnables permettant de répondre à l'objet du plan, schéma, programme
- ✓ Chapitre IV : l'exposé des motifs pour lesquels le projet de plan, schéma, programme ou document de planification a été retenu
- ✓ Chapitre V : effets notables probables de la mise en oeuvre du plan ou document sur l'environnement et l'évaluation des incidences Natura 2000
- ✓ Chapitre VI: mesures d'évitement, de réduction, de compensation des incidences négatives
- ✓ Chapitre VII : analyse du dispositif de suivi
- ✓ Chapitre VIII : présentation de la méthodologie employée

Analyse des incidences

I GARANTIR UNE QUALITE DE L'ETANG A LA HAUTEUR DES EXIGENCES DES ACTIVITES TRADITIONNELLES DES OBJECTIFS DE BON ETAT DCE	Recours en eau		Qualité de l'eau			Milieu naturel et biodiversité					Risque naturel		Paysage et cadre de vie		Santé humaine	Energie et changement climatique	
	Équité quantitative des apports	Gestion physique du littoral	Fonctionnalité naturelle des milieux aquatiques	Qualité de l'eau et des sédiments	Qualité des eaux souterraines	Biodiversité	Épaves immergées	Site Natura 2000	Zones humides	Continuité écologique	Inondations	Qualité paysagère	Identité locale	AEF/ Baignades et activités nautiques/ Conchyliculture/pêche	Energies renouvelables		
I.1 Maintenir le flux de rejets par rapport aux capacités de la lagune																	
TEAU-1 Éviter les flux administratifs à l'échelle régionale				++		+		+	+							+	
TEAU-2 Mettre en œuvre la maîtrise des flux administratifs à l'échelle régionale				++		+		+	+							+	
TEAU-3 Intégrer les paramètres bactériologiques dans la rédaction des arrêtés de rejet de stations d'épuration				++	++	+		+	+							+	
TEAU-4 Intégrer les DDTM, les structures professionnelles de conchyliculture et de pêche et l'usage des résultats des analyses bactériologiques du réseau REM				+												+	
TEAU-5 Maintenir les apports de pollution organique et trophique à l'échelle de l'ensemble de la lagune				++		+		+	+							+	
TEAU-6 Réactualiser régulièrement les schémas directeurs d'assainissement, en fonction des données recueillies sur l'ensemble du périmètre				+													
TEAU-7 Adapter les rejets des piscicultures de Font Dame et Font de la Chapelle au milieu récepteur				++		+	+		+							+	
TEAU-8 Contrôler la maîtrise des rejets des cages ostréicoles				++		+	+		+							+	
TEAU-9 Unifier les apports des infrastructures				++		+	+		+							+	
TEAU-10 Mettre en place des plans de dés herbage communaux				++	+	+	+		+							+	
TEAU-11 Maîtriser les eaux de ruissellement urbain				++	+	+	+		++							+	
TEAU-12 Sensibiliser les utilisateurs aux pratiques d'application des produits phytosanitaires les plus respectueuses de l'environnement				++	+	+	+		+							+	
TEAU-13 Assurer du devenir des boues de station d'épuration et confiner leur valorisation				++	+	+	+		+							+	
TEAU-14 Favoriser le passage de la matière organique des zones de production aux parcelles agricoles				++	+	+	+		+							+	
TEAU-15 Unifier les apports issus des semis hors sol				++	+	+	+		+							+	
TEAU-16 Promouvoir le changement de pratiques agricoles vers des techniques plus respectueuses de l'environnement				++	+	+	+		+							+	
TEAU-17 Promouvoir le respect des bonnes pratiques agricoles notamment lors de l'application de produits phytosanitaires				++	+	+	+		+							+	
TEAU-18 Améliorer la pratique des sites de remplissage et de la jauge				++	+	+	+		+							+	

Analyse des incidences

IL GARANTIR UNE QUALITE DE L'ETANG A LA HAUTEUR DES EXIGENCES DES ACTIVITES TRADITIONNELLES DES OBJECTIFS DE BON ETAT DCE	Recours en eau	Qualité de l'eau			Milieux naturels et biodiversité					Risques naturels	Paysage et cadre de vie		Santé humaine	Energie et changement climatique	
	Equilibre quantitatif/gestion des apports	Gestion physique du littoral	Functionalité naturelle des milieux aquatiques	Qualité de l'eau et des sédiments	Qualité des eaux souterraines	Biodiversité	Espaces naturels	Sites Natura 2000	Zones humides	Continuité écologique	Inondations	Qualité paysagère	Identité locale	AEP/ Baignades et activités nautiques/ Condiçtion de pêche	Energies renouvelables
1.2 Améliorer la connaissance de milieux et leur fonctionnement															
TEAU-19 Affiner la connaissance de bus les apports d'eau à l'étang	+			++		+	+		+					+	
TEAU-20 Etudier les pressions pdituanes et leurs Impact				+		+	+		+					+	
TEAU-21 Diffusion des données des différents réseaux				+		+	+		+					+	

Analyse des incidences

II. PROTÉGER LA QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES ET DÉFINIR LES CONDITIONS DE LEUR EXPLOITATION	Ressource en eau	Qualité des eaux				Milieux naturels et biodiversité					Risques naturels	Paysage et cadre de vie		Santé humaine	Energie et changement climatique
	Equilibre quantité/gestion des apports	Gestion physique du littoral	Fonctionnalité naturelle des milieux aquatiques	Qualité de l'eau et des sédiments	Qualité des eaux souterraines	Biodiversité	Espèces invasives	Sites Natura 2000	Zones humides	Continuité écologique	Inondations	Qualité paysagère	Identité locale	AEP/ Baignades et activités nautiques/ Conchyliculture/pêche	Energies renouvelables
II.1 Préserver les apports d'eau douce nécessaires à la qualité de la lagune et des milieux aquatiques															
2RES-1 Préserver les apports d'eau douce à l'étang	++					+		+	+					+	
II.2 Préserver la qualité des eaux souterraines, notamment les ressources majeures pour l'AEP															
2RES-2 Protéger la ressource en eau potable du karst des Corbières	+			+	+									++	
II.3 Favoriser une gestion cohérente des ressources, notamment eaux superficielles sur le secteur des nappes Plio-quaternaire															
2RES-3 Etablir une gouvernance entre tous les SAGE concernant le périmètre de Salses Leucate	+			+	+									+	
2RES-4 Limiter les risques de pollutions superficielles dans les nappes Plio-quaternaires de la plaine du Roussillon					++									+	
II.4 Prendre en compte la sensibilité de la ressource en eau souterraine															
2RES-5 Réduire le gaspillage de l'eau et maîtriser les prélèvements	++				+									+	
2RES-6 Réaliser des schémas directeurs d'alimentation en eau potable	+				+									+	
2RES-7 Informer-sensibiliser les usagers de la fragilité des ressources en eau souterraine et des moyens de leur préservation	+				+									+	

Analyse des incidences

III. PRÉSERVER LA VALEUR PATRIMONIALE DES ZONES HUMIDES ET DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES	Ressource en eau	Qualité des eaux				Milieux naturels et biodiversité					Risques naturels	Paysage et cadre de vie		Santé humaine	Energie et changement climatique
	Equilibre quantitatif/gestion d'es apports	Gestion physique du littoral	Fonctionnalité naturelle des milieux aquatiques	Qualité de l'eau et des sédiments	Qualité des eaux souterraines	Biodiversité	Espèces invasives	Sites Natura 2000	Zones humides	Continuité écologique	Inondations	Qualité paysagère	Identité locale	AEP Baignades et activités nautiques/ Conchyliculture/pêche	Energies renouvelables
III.1 Protéger les zones humides en lien avec la qualité de la lagune															
3ZHE-1 Protéger les zones humides en lien avec la qualité de la lagune	+			++		+		+	++			+			
III.2 Préserver et reconquérir les milieux remarquables présents sur le périmètre du SAGE															
3ZHE-2 Réaliser et mettre en œuvre un plan de gestion pluriannuel des zones humides				++		+		+	++			+			
3ZHE-3 Maintenir invariable la surface des zones humides			+	+		+		+	++			+			
3ZHE-4 Gestion et entretien des milieux naturels			+			++		++		+		+			
3ZHE-5 Lutter contre les espèces indésirables	+					+	++	+	+			+			
3ZHE-6 Préserver et restaurer les systèmes dunaires						+		++	+			+			
3ZHE-7 Gestion, entretien et restauration des canaux et des annexes hydrauliques	+		++	+		+	-	+	+	++	+				
3ZHE-8 Favoriser les outils de gestion sur des parcelles spécifiques pour des mesures compensatoires positives						+		++	+			+			
3ZHE-9 Communiquer sur la sensibilité des milieux remarquables			+	+		+	+	+	+			+	+		
3ZHE-10 Engager une action de protection réglementaire sur les zones dont l'enjeu biodiversité est menacé						++		+	+			+			
3ZHE-11 Favoriser la maîtrise foncière des secteurs sensibles						+		++	++			+			

Incidences environnementales

Gestion quantitative de la ressource en eau

Enjeux

- maintenir les équilibres d'alimentation de l'étang: apports d'eau douce en provenance du karst
- maintenir les niveaux des nappes plio-quaternaire et réduire des fluctuations saisonnières

Incidences

- Maintien des flux d'eau douce vers la lagune et des équilibres biologiques qui y sont liés
- Gestion équilibrée de la ressource et des prélèvements
- Maintien ou amélioration des flux d'eau douces et des fonctionnalités hydrauliques des milieux humides
- Gestion concertée des niveaux d'eau (gestion des graus)

Incidences environnementales

Gestion quantitative de la ressource en eau

**Points de
vigilance**

**Points à
approfondir**

- Prise en compte des problématiques de l'eau dans les politiques et documents d'urbanisme et dans les projets d'aménagement

Incidences environnementales

Qualité des eaux souterraines et superficielles

Enjeux

- maintenir une bonne qualité chimique de l'étang
- améliorer la qualité vis-à-vis de l'eutrophisation (sud, bordure)
- améliorer la qualité dans les nappes vis-à-vis des pesticides
- maintenir les niveaux des nappes : éviter les intrusions marines

Incidences environnementales

Qualité des eaux souterraines et superficielles

Incidences

- Réduction des charges polluantes et des transferts de pollutions
- Restauration du bon état des eaux superficielles et non dégradation des masses d'eau (lutte contre les pollutions trophiques, chimiques et organiques à la source)
- Réduction des rejets de substances dangereuses (lutte contre les pollutions par les phytosanitaires d'origine agricole et non agricole, lutte contre les pollutions provenant des infrastructures et zones urbanisées)
- Renforcement et coordination des réseaux de suivi, diffusion des résultats auprès des maîtres d'ouvrage
- Renforcement du pouvoir épurateur des milieux humides et aquatiques

Incidences environnementales

Qualité des eaux souterraines et superficielles

Points de vigilance

- 1EAU-11 : la réalisation d'ouvrages pour la gestion des eaux pluviales, de type lagunage ou bassin de rétention pourraient avoir des effets négatifs sur les milieux naturels et la biodiversité (réchauffement des eaux, introduction d'espèces nuisibles, ...). La localisation géographique de ces ouvrages, notamment vis-à-vis des milieux humides, ainsi que leurs effets cumulatifs devront être pris en compte dans la définition des schémas d'assainissement. Ces ouvrages pourraient localement avoir des effets négatifs sur le paysage et le cadre de vie en cas de non intégration paysagère.
- 1EAU-17 : faire le lien avec les dispositifs et plans de récupération et de valorisation ou recyclage des déchets

Incidences environnementales

Qualité des eaux souterraines et superficielles



Points à approfondir

- Prise en compte des problématiques de l'eau dans les politiques et documents d'urbanisme
- Prise en compte des risques de pollution accidentelle (transport de matières dangereuses, ICPE)

Incidences environnementales

Milieux naturels et biodiversité



Enjeux

- Gestion physique du littoral
- Préservation et restauration des fonctionnalités des milieux
- Préservation de la biodiversité
- Lutte contre les espèces invasives
- Préserver et restaurer les milieux remarquables (ZH, dunes)

Incidences environnementales

Milieux naturels et biodiversité

Incidences

- Maintien de l'intégrité des berges des étangs, gestion et rétablissement de la fonctionnalité des agouilles
- Préservation et restauration d'habitats et d'habitats d'espèces protégés, d'intérêt patrimonial et/ou communautaire
- Préservation, gestion et restauration de zones humides et dunaires
- Diminution des populations d'espèces envahissantes et limitation des risques d'introduction de nouvelles espèces envahissantes
- Rétablissement et préservation de continuités écologiques et hydrologiques

Incidences environnementales

Milieus naturels et biodiversité

Points de vigilance

- Veiller à ne pas favoriser la propagation des espèces envahissantes dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion pluriannuel des zones humides et de la restauration des canaux et annexes hydrauliques ou lors des opérations d'entretien ou d'ouverture des milieux embroussaillés
- Veiller à ne pas engendrer des phénomènes de transport sédimentaire ou de comblement dans le cadre de la restauration des canaux et annexes hydrauliques
- Réaliser les opérations d'entretien ou d'ouverture des milieux en dehors des périodes sensibles pour la faune (reproduction, nidification)
- Proscrire l'utilisation de produits chimiques dans la lutte contre les espèces envahissantes
- Veiller à la prise en compte des continuités écologiques

Incidences environnementales

Milieux naturels et biodiversité

Points à approfondir

- Prise en compte des problématiques de l'eau dans les politiques et documents d'urbanisme et dans les projets d'aménagement
- Favoriser la prise en compte de la biodiversité et des milieux naturels dans les projets soumis à la nomenclature IOTA ou ICPE

Incidences environnementales

Risques naturels

Enjeux

- limiter les risques de submersion marine
- améliorer la gestion et la prévention du risque inondation

Incidences

- Préservation et restauration du fonctionnement hydraulique des canaux, annexes hydrauliques et zones humides
- Restauration de la fonctionnalité des graus permettant d'améliorer la gestion des écoulements
- Intégration du risque dans les politiques de développement local

Incidences environnementales

Risques naturels

**Points de
vigilance**

**Points à
approfondir**

- Prise en compte du risque lié au changement climatique
- Mise en place d'une culture du risque

Incidences environnementales

Paysage et patrimoine culturel

Enjeux

- Éviter le mitage de l'espace
- Maintien de l'identité de chaque unité paysagère

Incidences

- Préservation de la qualité des paysages liés à l'eau et d'éléments structurants du paysage (zones humides, systèmes dunaires)
- Limitation voire réduction de points noirs paysagers
- Maintien des activités traditionnelles de pêche et de conchyliculture

Incidences environnementales

Santé humaine

Enjeux

- combler le déficit de ressource en eau potable
- maintenir la qualité de la nappe du cordon dunaire pour assurer les besoins de la conchyliculture et des écloséries
- préserver la qualité des eaux du karst des Corbières
- préservation et surveillance de la qualité des eaux de l'étang pour sécuriser les usages (baignade, activités nautiques ...)

Incidences

- Préservation de la ressource en eau potable à la fois sur le plan quantitatif (karst des Corbières) et qualitatif (nappes du Roussillon)
- Sécurisation de la baignade et des activités nautiques (qualité de l'eau, conflits d'usages)
- Maintien d'une qualité des eaux compatible avec les activités conchylicoles et de pêche

Incidences environnementales

Ressources énergétiques et changement climatique

Enjeux

- développement des énergies solaires et éoliennes

Incidences

- *non concerné*

MERCI DE VOTRE ATTENTION